



Commune de CHATEAU LANDON

photo wikipedia

NEWSLETTER FLASH

PRECAUTIONS LIEES AU VIRUS COVID-19 :

Dans le cadre de la lutte contre le virus Covid-19, un certain nombre de mesures récentes ont été prises par le gouvernement français :

- Fermeture de l'ensemble des crèches, écoles maternelles, écoles élémentaires, collèges, lycées et universités sur tout le territoire, et ce jusqu'à nouvel ordre. Ces établissements peuvent cependant, et à titre dérogatoire, proposer un accueil pour les enfants des personnels soignants (médecins, infirmières, aide-soignants...). Nous vous invitons à vous renseigner directement auprès des établissements concernés.

- Fermeture de tous les commerces dits "non indispensables" (retrouvez la liste complète sur le site <https://www.gouvernement.fr/>). Les commerces alimentaires (supermarchés, marchés, boulangerie, poissonnerie, boucherie...) ainsi que les pharmacies restent ouverts.

- Toutes les sorties en dehors du domicile sont très fortement limitées. La consigne gouvernementale est "**Restez chez vous**", c'est en effet le meilleur moyen de limiter la propagation du virus. A ce titre, tous les déplacements non indispensables sont interdits (sorties entre amis et en famille, sortie au restaurant au cinéma à la piscine...). Les seules sorties autorisées sont : se rendre au travail lorsque le télétravail n'est pas possible, effectuer ses achats de première nécessité (faire ses courses notamment), les déplacements pour motif de santé, les déplacements pour motif familial impérieux, ou encore les déplacements brefs à proximité de son domicile pour faire du sport seul ou promener son chien par exemple. Une attestation dérogatoire doit être remplie chaque jour et pour chaque déplacement (attestation en pièce jointe ou téléchargeable sur le site <https://www.gouvernement.fr/>).

La mairie de Château-Landon s'adapte également à la crise sanitaire que nous traversons :

- La mairie est fermée au public jusqu'à nouvel ordre. Le personnel de mairie reste cependant présent et joignable par téléphone au 01 60 55 50 20 ou par mail mairie@chateau-landon.com.

- Les administrés identifiés par le plan canicule sont contactés régulièrement. Nous ajoutons au fur et à mesure les personnes qui nous sont signalées, pour assurer un suivi téléphonique.

- Durant cette période difficile, il est primordial que chacun s'entraide au mieux de ses capacités. Prenez des nouvelles de vos proches, de vos amis, de vos voisins, de préférence par téléphone. Evitez les contacts avec les personnes considérées fragiles, notamment les personnes de plus de 70 ans et les personnes atteintes de pathologies chroniques.

RESULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020 :

Taux de participation : 37,8 % (2099 inscrits sur les listes électorales et 793 votants)

- La liste conduite par Madame Valérie LAGILLE, "Des projets pour vous, avec vous" a obtenu un total de 467 voix soit 58,9 %
- La liste conduite par Madame Marie-Odile SCHORTER "Château-Landon Cap 2020" a obtenu un total de 326 voix soit 41,1 %

Le nouveau conseil municipal sera donc composé ainsi :

Madame Valérie LAGILLE	Madame Florence GUIGNON	Madame Marie-Christine REDON
Monsieur Frédéric BAUDOIN	Monsieur Frédéric COMBE	Monsieur Sébastien BAUDEMONT
Madame Cristèle VIEZZI	Madame Luce FARE	Madame Christine PITTION
Monsieur Alain RODRIGUEZ	Monsieur Didier FOIRIEN	Madame Marie-Odile SCHORTER
Madame Sophie LEBOURGEOIS	Madame Rosa ALVES	Monsieur Jean-Hubert FRISON
Monsieur Serge PEREIRA	Monsieur Frédéric ROBIN	Madame Sylvie STITI
Madame Marie-Christine MASSON	Madame Geneviève POMMEREAU	Monsieur Michel ETTLIN
Monsieur Bertrand GAGNON	Monsieur Alain BESNARD	

Le conseil municipal d'installation se tiendra, dans les délais légaux imposés, le samedi 21 mars 2020 à 10h en mairie. Il sera demandé, à la vue des circonstances sanitaires actuelles, que ce conseil se déroule à huis clos. Nous vous remercions par avance pour votre compréhension.

Pour toujours plus d'infos, n'oubliez pas le site de la mairie : <http://chateau-landon.com/>

Et le site de l'office du tourisme : tourisme.chateau-landon.com/

Une adresse mail à votre disposition pour poser vos questions : communication.chateaulandon@gmail.com

Citoyennement Vôtre !!!